

Nom :		Prénom :		CODE (réservé APE)
Tél				

10 articles maximum par liste de dépôt.

Sont acceptés jeux et jouets, peluches, vélos, consoles de jeux en état de marche, jeux de plein air, articles de sport (hors vêtements), livres enfants

Les articles déposés doivent être en bon état de propreté et de fonctionnement.

Droit de dépôt : 3 euros par liste, 25 % des ventes sont reversés à l'APE

N° article	Description	Prix	vendu
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

www.apecroixluizet.net



bon pour accord

Nb articles/lots	Perçu pour dépôt	NOM opérateur dépôt (lisible)	Signature déposant
			Reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter



A GARDER PAR LE DEPOSANT

Je soussigné(e) _____ certifie avoir déposé des articles pour la vente qui aura lieu le 21 novembre 2015. Je m'engage à venir rechercher les invendus le 21 novembre entre 16h00 et 17h 0. Au delà de ces date et heure, les invendus deviendront la propriété de l'APE CROIX-LUIZET. L'APE décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration des articles déposés. Il ne sera fait aucun remboursement ni échange.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la bourse aux jouets.

le déposant

le membre de l'APE

CODE